royaliste

BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Kurdes

La France ne fait rien... La France ne tiendra pas ses promesses... Telle est la rumeur propagée par la gauche pacifiste, qui feint de croire que les conséquences diplomatiques de la guerre peuvent être immédiates, et que les souffrances provoquées par l'état de violence au Proche-Orient peuvent disparaître sans délai.

Très occupées à nier la possibilité du droit international au nom de ses ambiguïtés et des atteintes qui lui sont portées, ces belles âmes ne voient pas ou ne veulent pas voir le rôle décisif que joue la France en ce qui concerne les droits de l'homme: Bernard Kouchner, qui n'a d'homologue dans aucun autre pays, a fait reconnaître en 1988 le droit à l'assistance humanitaire. Et, après avoir pris l'initiative de l'aide aux Kurdes, c'est la France qui fait entrer ce droit dans les faits. S'esquisse ainsi une révolution juridique, qui ferait prévaloir les droits de l'Homme sur la souveraineté des États. Vraiment, la France ne fait rien ?

FRANCE UNIE

ROYALISTES ET RÉPUBLICAINS

DU 22 AVRIL au 5 MAI 1991 - 21ème année - Numéro 557 - 14 F

M 2242 - 557 - 14,00 F

"CULTURE" DE L'ARGENT

Vous voudrez bien m'excuser du retard pris au paiement du renouvellement de mon abonnement, dû à de nombreux déplacements chez nos 5 enfants et 9 petits-enfants. Je profite de ce renouvellement pour vous exprimer toute ma gratitude pour la lucidité et la pertinence de vos analyses en cette époque de désinformation endémique ou délibérée. Aussi, pour vous exprimer le voeu de lire plus souvent dans vos colonnes des articles insistant sur le sectarisme et l'aveuglement que l'on trouve encore trop souvent au parti socialiste, surtout en province.

Cela vient encore de se passer dans notre village balnéaire de 2000 habitants où la mort du maire (mitterrandiste), après une mise en accusation par une partie de ses conseillers pour détournement de fonds publics, a entraîné l'élection d'un maire communiste manifestement incapable de faire face à ses devoirs. Et malheureusement flanqué d'un premier adjoint promoteur et agent immobilier.

Vous voyez les conséquences que cela peut avoir dans une station dont l'environnement très beau a déjà été passablement dénaturé par la fièvre urbanistique et mercantile et où les dérogations au POS se « vendent » à la mairie.

C'est là un cas particulièrement typique de la conversion de l'Union de la gauche (au pouvoir ici) à la culture de l'argent.

Voilà, chers amis, ce que je tenais à vous dire aujourd'hui en vous remerciant de votre intelligente fidélité à notre idéal royaliste.

R. V. (Aude)

ORTOGRAFE

Il est consternant de lire dans le numéro 555 de « Royaliste » les justificatifs de l'Académie Française pour enterrer la réformette de notre langue. Depuis longtemps, elle s'est disqualifiée par son conservatisme obtus et dès qu'elle fait preuve de la moindre audace, elle en est tellement effrayée qu'elle s'empresse de se renier. Que de gens éminents n'a-t-elle pas refusé de voir siéger en son sein depuis le début du siècle ! Comme Marie Curie en 1911 parce que d'origine polonaise comme l'a montré le deuxième épisode du téléfilm sur elle diffusé mardi 19 mars. Jusqu'à Charles Trenet qui a fait pour la langue française bien plus que ces Messieurs. La liste des recalés serait bien trop longue. Non décidément, l'Académie s'est discréditée depuis fort longtemps. D'ailleurs les appeler « Immortels » est de l'ordre de l'escroquerie intellectuelle et de l'abus de confiance passibles des tribunaux, mais ce serait lui accorder une importance qu'elle ne mérite pas que de l'y traîner. Ce sont ces mêmes cuistres qui ont mis un "ph" à nénuphar pour une soi-disante origine grecque alors que ce mot est d'origine arabe. Au nom de quoi chariot ne prend qu'un seul "r" alors que charrette en a 2 ! Au nom de quoi combatif ne prend qu'un seul "t" alors que combattant en a 2 ! Il est navrant de voir « Royaliste » rejoindre le camp de la Sainte Alliance des conservateurs de tous bords.

En guise de conclusion provisoire, je citerai Pierre Perret : « je m'en vais faire alliance avec le roi Renaud pour bouter les rosbeefs et les amerloques qui n'arrêtent pas de nous gonfler avec leur putain de Rock ». Deux auteurs qui, pour les connaisseurs ont fait de beaux enfants à notre chère langue et plus pour sa créativité.

Messieurs, vive l'ortografe !!

P.L. (Paris)

CATHOLICITÉ

La règle de catholicité a été imposée par l'Espagne. Nous ne pouvons que nous réjouir de la réconciliation entre le Comte de Paris et son fils le Comte de Clermont. Dans sa déclaration, ce dernier fait allusion avec beaucoup de justesse à Henri IV. Aussi est-ce l'occasion de rappeler que la prétendue règle de catholicité a été imposée par l'Espagne. En effet, bien que l'Armée Royale, composée à la fois de catholiques et de protestants, fut victorieuse à Arques et à Ivry, elle ne put prendre Paris et Rouen parce que ces deux villes étaient défendues par des troupes espagnoles commandées par Alexandre Farnèse. Aussi pour obtenir le départ de l'occupant, le roi dut donner satisfaction à la ligue en promettant d'abjurer la foi calviniste. Certes, ne refaisons pas l'Histoire. Mais de toute façon il faut considérer que la présence contraignante d'une armée étrangère empêche de déduire que fut instaurée une loi fondamentale du Royaume.

D'ailleurs, le roi très chrétien signifiait qu'il était l'unité dans l'ordre politique des deux Eglises chrétiennes.

J.S.E. (Pays Basque)

NOTRE MÉRITE

Ancien abonné de votre journal *Royaliste*, et sympathisant toujours, je souhaite renouveler la réception du journal. Je désire aussi vous expliquer rapidement les raisons qui m'ont tenu à l'écart de votre mouvement :

J'ai 30 ans, me suis marié et fondé une famille. Je suis maintenant le seul à travailler dans le couple, aussi dois-je faire attention au budget ! Je demeure un fervent défenseur du rôle que doit jouer le Comte de Paris en France, mais ne suis pas toujours d'accord avec vos points de vue. J'y critique un côté trop « royaliste de gauche », trop militant P.S. dans le fond et les formes. Aussi j'ai souhaité regarder les autres débats royalistes. Le mouvement de droite est vraiment trop rétrograde, « poussiéreux », genre « vieux militant Action Française ». J'ai voulu connaître mieux *Alliance Royale*, mais cette forme d'information est faible, hélas. La presse nationale : *Dynastie* a disparu, *Point de Vue* est un peu trop « aristo », journal de V.I.P.

Par contre vos revues ont le mérite de défendre les nouvelles valeurs importantes du royalisme :

- être proche du peuple (emploi par exemple)
- comprendre rapidement les changements actuels
- expliquer la réussite du modèle espagnol, et non se cantonner sur les monarchies fastueuses
- favoriser la démocratie dans les pays de l'Est.

De ce fait, je continue à être sympathisant de la N.A.R., d'aider au développement des idées royalistes. Je souhaite même être tenu au courant des possibilités d'intégrer un groupe de réflexion, Champagne, Lorraine ou Franche-Comté, ou encore Bourgogne sachant que j'habite au carrefour de ces 4 provinces.

D. C. (Haute Marne)

CIEL ! MON MARDI

Un ami m'a fait la surprise de me faire parvenir « Royaliste » pour un abonnement de trois mois. Mon point de départ n'est pas la famille royaliste, mais mon évolution personnelle et celle de ce temps m'ont conduit à considérer avec sympathie et à interroger avec franchise les propositions des royalistes et notamment les vôtres. Merci de l'envoi de votre journal et du « bon sens nouveau » qu'il contient.

Une deuxième raison à ma lettre : la télévision parle bien peu des idées royalistes ; elle l'a fait dans l'émission de Dechavannes du mardi 29 janvier, mais c'était pour les caricaturer et les ridiculiser à travers des « prétendants » parfaitement farfelus. Un jeune homme dans le public est intervenu pour remettre les choses en place. Avec courage, avec beaucoup de persuasion, il a parlé des idées royalistes au présent. S'il lit « Royaliste », j'aimerais qu'il puisse me contacter par l'intermédiaire de votre journal.

Enfin, les débats que vous organisez à Paris sont choisis avec pertinence, vous pourriez peut-être prévoir d'en organiser dans les régions.

R.P. (Languedoc)

royaliste

SOMMAIRE : p. 2 : Couurier des lecteurs - p. 3 : De bonnes nouvelles - Une question de dignité - p. 4 : Quel retour pour l'Etat ? - p. 5 : Il n'y a plus de Rio Grande - p. 6/7 : Les chantiers extérieurs de détenus p. 8 : Panique sur le marché - Aux Occidentaux crédules - p. 9 :Gabriel Matzneff vingt ans après- p. 10 : Quand le "premier écrivain" soviétique parle - p. 11 : Action royaliste- p. 12 : De la République.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎(1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. paritl. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (90 F), 6 mois (165 F), un an (240 F), de soutien (400F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

.....

Profession: ..... Date de naissance .....

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Rocard

De bonnes nouvelles

Le gouvernement est-il en train de prendre le « nouvel élan» souhaité par l'Elysée ? Il semble qu'un mouvement se dessine...

▪ Il a fallu l'explosion des banlieues pour réveiller le gouvernement !

Le premier ministre a annoncé début avril plusieurs réformes qui constituent autant de bonnes nouvelles. Encore faut-il ajouter que la satisfaction politique se double d'une profonde amertume. Il a fallu qu'un jeune homme soit tué par un vigile à Sartrouville pour que le gouvernement se mobilise, de même qu'il a fallu une autre mort et des émeutes à Vaulx-en-Velin pour qu'une politique de la ville commence à s'esquisser. Quand donc le gouvernement se décidera-t-il à anticiper ? Il reste que les décisions annoncées sont judicieuses :

- accès simplifié à la nationalité française qui permettra un raccourcissement de délais qui sont aujourd'hui anormalement longs. Encore faudrait-il que le gouvernement se fasse obéir par des fonctionnaires qui multiplient les vexations et les entraves illégales, retardant ainsi la politique d'intégration.
- création de « maisons de la justice » qui ont pour objectif de rapprocher les citoyens de l'institution judiciaire.
- le premier ministre doit saisir le Haut Conseil de l'intégration de la question de la « double peine » : à présent, des résidents étrangers en situation régulière qui ont commis un délit pénal peuvent être expulsés du territoire français à leur sortie de prison, alors qu'ils n'ont parfois plus aucune attache avec leur pays d'origine (1). En janvier 1989, le président de la République avait souhaité que cette double peine contraire au principe d'égalité devant la loi soit supprimée. Deux ans plus tard (!), le premier ministre amorce l'esquisse d'une réforme urgente.
- en outre, un projet de loi relatif à la « sécurité intérieure » doit être déposé devant le Parlement. Si l'intitulé du projet est ambigu (cette sécurité intérieure signifie-t-elle que nous devrions affronter un ennemi intérieur ?), il paraît nécessaire de mettre un terme à la guerre des polices, de limiter encore plus les missions des polices municipales, et de mieux contrôler les sociétés de gardiennage.

Requis par une actualité dramatique (les émeutes de Saint Denis de la Réunion, celles de Sartrouville), sans doute inquiet de l'ambiance de guerre sociale qui se développe dans les banlieues déshéritées, probablement aiguillonné par le président de la République, Michel Rocard semble avoir pris son élan.

Sylvie FERNOY

(1) Comité national contre la double peine, 40 rue de Malte, 75011 Paris.

Image

Une question de dignité

Faut-il ou non avancer le congrès du P.S. ? Derrière l'enjeu interne, c'est la question de l'image de la classe politique qui se trouve posée.

Comme d'habitude, c'est Plantu qui a tout dit en dessinant dans *Le Monde un « Maghrébin de Sartrou*ville » qui apprend en se rasant que le Parti socialiste envisage d'avancer son congrès. Ciel ! s'écrie le brave homme, qui n'en revient manifestement pas de cette nouvelle qui lui tombe sur la tête au saut du lit....

▪ Pierre Mauroy : il veut un parti en ordre de bataille pour les élections.

De fait, on hésite entre l'indifférence et l'ironie. L'indifférence parce que c'est une affaire d'appareil politique et que les raisons avancées ne sont sans doute pas les bonnes : Pierre Mauroy voudrait un parti en ordre de bataille pour les élections, donc un congrès anticipé, mais quel est le présidentiable qu'il cherche à gêner ? Laurent Fabius est contre la proposition Mauroy parce qu'il craint de nouveaux déchirements, mais n'est-ce pas aussi parce qu'il lui faut du temps pour conquérir le parti ?

En l'occurrence, et quels que soient ses intérêts stratégiques, c'est Fabius qui adopte l'attitude la plus sage sur le plan du civisme : dans un parti marqué par des rivalités irréductibles et où tout le monde soupçonne tout le monde, la réunion anticipée du congrès socialiste ferait courir le risque d'une réédition de ce qui s'est passé à Rennes. Ce qui serait extrêmement fâcheux pour le P.S., mais aussi (et surtout, de notre point de vue) pour l'image de la classe politique dans son ensemble. Ainsi, le congrès de Rennes n'a pas fait seulement du tort aux socialistes - il a contribué au discrédit de la politique, notamment dans la jeunesse.

Et Pierre Mauroy voudrait recommencer ? Ce serait d'autant plus fâcheux que les affaires de fausses factures sont revenues sous les feux de l'actualité, avec la révocation d'un policier et le désaisissement brutal d'un juge d'instruction. Quelles que soient les explications des ministres concernés, et même si des fautes peuvent être reprochées à l'enquêteur et au magistrat, l'opinion publique retiendra que le pouvoir cherche à étouffer des affaires qui le gênent. L'opposition parlementaire n'en profitera guère, contrairement à ce que croit M. de Villiers : là encore, c'est la politique en tant que telle que sera discréditée.

Ajoutons à cela les basses manœuvres et les bousculades à l'Assemblée nationale lors du vote sur le projet de loi concernant l'administration territoriale : en quelques jours, la classe politique a ruiné l'image digne qu'elle avait donnée d'elle-même lors de la guerre du Golfe. Chercherait-elle à se suicider ?

Annette DELRANCK

Modernité

Quel retour pour l'Etat ?

Le « moins d'État » était une erreur, source d'innombrables misères. Mais comment penser un État moderne ?

Les signes se multipliaient depuis quelques temps d'un changement d'optique sur la question toujours latente du rôle de l'État. Par exemple cette déclaration du ministre de l'Industrie, M. Fauroux, fustigeant l'ultra-libéralisme au nom d'une conception globale de la politique industrielle : *« il faut que la France et l'Europe se décident à adopter des politiques industrielles résolues dans certains secteurs (...) Une industrie, ça se fabrique »*(1). Ou encore ces commentaires désabusés sur les difficultés que rencontre le chancelier Kohl dans l'Est de l'Allemagne - difficultés qui sont dues à une vision libérale de la réorganisation économique. Mais aussi ce livre de Philippe Delmas, *Le Maître des horloges* (2), qui porte sur la *« modernité de l'action publique »* ; enfin, en guise de validation d'une idée qui fait son chemin, un article de Jean-Marie Colombani en première page du *Monde* : *« l'État revient »* ! (3). Et si je vous disais les petites phrases qu'on entend en privé, notamment dans les milieux patronaux, sur la nécessaire discipline que les chefs d'entreprise doivent respecter à l'égard de l'État... Mais c'est en privé. En public, la langue de bois « libérale » (le pauvre petit patronat opprimé par l'État) reste de rigueur.

A cela s'ajoute ce qui semble bien être un « nouvel élan » et qui se traduit notamment par une restauration du rôle de l'État (sensible dans le projet de loi sur l'administration territoriale si les amendements ne le dénaturent pas) de son autorité (en matière de police) et de son engagement économique. Pierre Bérégovoy finira par se sentir bien seul dans sa défense aussi obstinée qu'infondée de l'équilibre budgétaire.

Donc l'État *« revient »*. Mais s'était-il vraiment absenté ? Nous n'avons cessé de dire et de démontrer, tout au long des années quatre-vingt, que le discours « libéral » n'était qu'une fiction idéologique, que l'apologie du « marché » décrivait une utopie, que la liberté nécessaire des échanges s'inscrivait tout aussi nécessairement dans les ensembles politiques - nations ou empires - et dans l'activité régulatrice des États. Même dans les États-Unis de Ronald Reagan - présentés comme le modèle de l'économie de marché, comme le paradis de la libre entreprise - l'État (qui pèse autant que le nôtre) n'a jamais abdiqué de son rôle et la politique économique suivie s'est traduite par un déficit budgétaire colossal et par des financements publics massifs. Deux points qui sont contraires à l'orthodoxie libérale.

Hélas, dans notre pays, beaucoup se sont laissés prendre à la mythologie reaganienne, qui a coïncidé avec le dolorisme chrétien-social de la *« deuxième gauche »* et qui a contribué au retournement libéral du parti chiraquien. Enfin, nous avons entendu la petite musique de *« l'État modeste »* selon le sociologue Michel Crozier : thème particulièrement mal venu en 1988 car c'était le moment où il fallait, après les errements de la droite entre 1986 et 1988, définir et mener une politique particulièrement volontariste en matière économique et sociale. Le décalage dans le temps : tel est bien le problème principal de Michel Rocard. Espérons qu'il finira par le résoudre...

Que l'État, qui n'a cessé d'être présent, manifeste une volonté plus grande est une bonne chose, dès lors que son action est orientée en vue de la justice. Mais il ne faudrait pas que cette action dégénère à nouveau en étatisme, sous la forme d'un surcroît de technocratie, et que l'indispensable réforme de l'État se trouve à nouveau retardée - par exemple en ce qui concerne l'indépendance de la magistrature. L'État moderne reste à inventer, dans l'équilibre difficile entre la justice sociale qu'il doit aujourd'hui rétablir et la liberté (celle des citoyens, celles des groupes sociaux, celle du pouvoir judiciaire...) qu'il lui faut mieux garantir.

Même aux États-Unis, « paradis » de la libre entreprise, l'État n'abdique pas son rôle.

Sylvie FERNOY

(1) *Libération*, 28 mars 1991
(2) Editions Odile Jacob
(3) *Le Monde*, 7-8 avril 1991

Belgique

Toujours monarchistes

Il y a une année, d'aucuns avaient prédit au roi Baudouin une chute de popularité due à son refus de signer la loi dépénalisant l'avortement. On avait même parlé de seconde Affaire royale.

Douze mois plus tard, le quotidien bruxellois *La Dernière Heure* publie, un sondage qui est très révélateur quant aux sentiments des Belges pour leur Roi. En effet, à l'heure où un certain monde politique veut réduire à néant les pouvoirs royaux par la révision des articles de la Constitution établissant le rôle du Souverain, et au moment où le gouvernement prévoit de modifier l'ordre de succession au Trône en abrogeant la loi salique, il est très roboratif de constater que la popularité du roi Baudouin est au beau fixe :

1- Aujourd'hui, souhaitez-vous que les pouvoirs du roi Baudouin soient limités ?
non : 74,1% oui : 18,6% sans réponse : 7,3%

2- Préféreriez-vous que la Belgique...
reste une monarchie : 86,1 %
devienne une république : 9,5%
sans réponse : 4,4%

(Là, il est particulièrement réconfortant de constater que Flamands et Wallons se rejoignent : respectivement 85% et 87% de monarchistes...)

3- Estimez-vous que le Roi doit continuer à régner...
un an maximum : 4,5% jusqu'en 1993 : 11,6% jusqu'à l'an 2000 : 8,5% à vie : 67,1 % sans réponse : 8,2%

Décidément, parmi tous les gouvernants belges, le roi Baudouin est bien le seul homme à être pareillement plébiscité, et cela tant au nord qu'au sud du Royaume. Une nouvelle illustration de l'adage : un roi réunit les hommes alors qu'un président les divise...

Ch. L.

Mexique

Il n'y a plus de Rio Grande

Le Mexique, terre d'élection de la rencontre des deux mondes, indien et européen, conservatoire de ses origines, a aujourd'hui pris un tournant historique avec la négociation d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Cet accord importe moins par ses clauses que par sa symbolique. Le Mexique, «Nouvelle Espagne», s'emploie à créer chez lui les conditions qui ont permis l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne et son miracle économique.

Il faut presque s'excuser d'abord de traiter de ce sous-continent oublié de nous à la surface de la planète. Les voyages officiels, quand ils ne sont pas remis, s'y effectuent en catimini, sans presse, précieuses secondes volées au Moyen-Orient ou à l'Europe, comme le récent voyage de notre ministre des Affaires étrangères dans la foulée du sommet franco-américain de la Martinique. A moins que l'on ne se réserve pour les commémorations de 1992 (1) qui, à l'image de celles du bicentenaire de la Révolution française, épuiseront le sujet au sens littéral du terme. Consécration ou fin d'un mythe ? s'interroge-t-on déjà, la *Périchole* prenant la place de la *Grande duchesse de Gérolstein* (2), la vice-royauté du Pérou celle de l'empire des Habsbourg dans la nostalgie.

Le passé nous cache l'avenir. Le Mexique, en liant son sort à l'ensemble nord-américain, à ses treize millions d'enfants (sur vingt millions d'hispaniques) citoyens américains, parmi lesquels une belle-fille du président Bush, ce dont celui-ci est électoralement très fier, au quart de la population du plus dynamique des Etats américains, la Californie, accomplit une seconde révolution. Pont vers l'Amérique latine, il rompt les amarres avec celle-ci. Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay se sont empressés de conclure entre eux un accord parallèle. Le Mexique a choisi son camp de l'autre côté de la mer (des Caraïbes) et non plus du Rio Grande. Pays-phare d'un nouvel ordre économique international, vanté par Mitterrand à Cancun en octobre 1981, terre privilégiée du dialogue nord-sud, il opte, comme l'Europe et l'Extrême-Orient-Pacifique dont il se veut équidistant, pour les regroupements régionaux. Patrie de l'autre révolution de 1917, de la première réforme agraire, de la première nationalisation des pétroles (1938) vantée par les uns, modèle de stabilité politique et de dirigisme économique et social salué par les autres, également idéalisé par de Gaulle en mars 1964 (*la mano en la mano*) et Mitterrand en octobre 1981, voyages tous les deux sans lendemain, le Mexique a découvert au long de la décennie 80 qu'il courait à la catastrophe dont le séisme de Mexico en 1985 ne fut qu'une allégorie. L'oeuvre maîtresse et folle de son plus grand prosateur vivant, Carlos Fuentes, dont la traduction française vient de paraître sous le titre *Christophe et son œuf* a été élaborée au cours de ces années noires. Elle parut en 1987, à la veille d'une élection présidentielle où pour la première fois le candidat du parti quasi-unique, le parti «révolutionnaire institutionnel», qui dans ses termes opposés incarnait toute l'ambiguïté du pays et de sa culture politique, ne l'emporta avec 50, 36% des voix que grâce à la fraude. Le président le plus mal élu de l'histoire du Mexique ne pouvait plus reculer. Pour exorciser l'«Acapulcalypse» (3) en gestation dans l'œuf de 92, il a choisi de passer au nord, quitte à reporter le problème au niveau du nouvel ensemble du sous-continent nord-américain. En ce sens, le Mexique est peut-être l'avenir de l'Amérique du Nord.

La transformation est d'autant plus suggestive qu'elle se rencontre au nord avec la marche du Québec vers la souveraineté, d'un Québec où, depuis les années 70, les francophones ont acquis les leviers économiques et se situent résolument à l'intérieur de l'accord de libre-échange déjà effectif avec les Etats-Unis, celui-là même qui doit être prolongé au Mexique, mais qui n'en posent pas moins leur prétention à l'identité nationale politiquement consacrée. Comme le Mexique dont la forte identité fait apparemment échec au *melting pot* mais également lui fait nourrir moins de complexes à l'égard du grand voisin. Les Caravelles d'Herman Cortès et la Grande-Hermine de Jacques Cartier, contemporaines, réussiront-elles à encadrer la grande nef yankee des pères pèlerins d'un siècle plus jeune ? La conjonction actuelle risque en tout cas de peser sur son devenir plus que les vaines réminiscences à base latine, nationaliste ou révolutionnaire entretenues dans nos fictions historico-littéraires. Il faut briser l'œuf pour naître ou renaître.

A Netzahualcoyotl, le plus grand des bidonvilles de Mexico.

Yves LAMARCK

(1) Le cinquième centenaire de la «découverte» de l'Amérique.
(2) Jacques Offenbach.
(3) Troncation par Fuentes d'Acapulco et d'apocalypse.

Dossier

Les chantiers extérieurs de détenus

Périodiquement de spectaculaires révoltes de détenus, alternées avec des grèves des gardiens de prison, viennent nous rappeler les défaillances de notre système pénitentiaire. Trop peu souvent utilisé, le "chantier extérieur de détenus" est un mode d'exécution des peines qui pourrait diminuer le surpeuplement des prisons. Notre collaborateur Martin Hybler nous fait part de son expérience en ce domaine.

On s'accorde pour dire que le système pénitentiaire français est en crise. Crise « quantitative » d'abord (surpeuplement, vétusté d'équipement, etc.), mais aussi « qualitative », personne ne croit aujourd'hui à une vocation rééducative ou réparatrice de la prison ni même à sa simple efficacité. Si la grande vague contestataire des années 60 et 70 qui critiquait le système pénitentiaire « par principe » s'est estompée progressivement, elle n'a laissé derrière elle qu'un vide sans contenu positif quelconque, vide rempli par la simple routine de pratiques dont l'effet final est une déshumanisation profonde et inexorable.

Les réponses que la société apporte à cette crise ne concernent le plus souvent que son premier aspect : il faut construire plus de prisons, mieux équipées et, bien entendu, à moindre prix. On est complètement désemparé quant aux problèmes de fond : qu'est-ce qu'un « crime » dans notre société d'aujourd'hui, qu'est-ce que sa punition, son expiation, sa réparation, son pardon ? A un niveau plus concret la question est surtout de savoir si une attitude humaine vis-à-vis des détenus, qui signifierait la responsabilité de la communauté vis-à-vis de ses détenus, est possible et comment l'introduire dans les institutions dont nous disposons. Le résultat d'une réforme purement « quantitative » du système pénitentiaire est parfaitement illustré par la fameuse mutinerie dans la prison de Saint-Maur - il s'agissait là d'une prison moderne, bien équipée et non surpeuplée...

Je vais parler d'une autre réforme, bien moins onéreuse mais d'autant plus exigeante en engagement humain. Il s'agit de l'idée des « Chantiers Extérieurs » dont une des réalisations m'est connue d'expérience puisque j'y suis devenu « encadreur de nuit », donc « maton ».

D'abord, qu'est-ce qu'un « Chantier Extérieur » ? Il s'agit d'une modalité d'exécution de la peine de prison (et non d'une peine de substitution comme l'est le T.I.G.), stipulée jadis par une loi votée dans l'immédiate après-guerre par les anciens résistants, souvent revenus tout droit des prisons nazies. Cette institution a été très rarement mise en pratique. Les détenus y sont employés pour effectuer divers travaux tout en étant logés en dehors de la prison ; cependant, ils en subissent les contraintes (limitation de la liberté de mouvement, de contact avec le monde extérieur, etc.). Le principe en est donc très simple, sa réalisation d'autant plus difficile.

Pour mettre en place un tel Chantier, il faut réunir un certain nombre - à première vue dissuasif - de conditions indispensables : il faut surtout un Juge d'application des peines passionné par l'idée, prêt à un effort exceptionnel, ensuite une Direction de la Maison d'arrêt sinon compréhensive au moins tolérante, la même disposition de la part de la Brigade locale de Gendarmerie, ensuite un bailleur d'ouvrage prêt à subir le risque que comporte le travail effectué par des non-professionnels à la réputation louche, le soutien financier de différents pouvoirs publics et enfin une équipe d'encadrement soudée, bien rodée au niveau technique ainsi qu'au niveau relationnel. Sans oublier un logeur prêt à accueillir chez soi un groupe de détenus, ce qui est loin d'être évident. Tout cela pour une opération à caractère ponctuel (aujourd'hui on ne peut faire autrement) d'une durée de 3 à 5 mois.

On voit bien qu'il ne s'agit pas d'une affaire simple - réunir toutes ces conditions demande une longue préparation (de 6 - 8 mois environ) et une bonne dose d'enthousiasme de la part des organisateurs et des personnes concernées -. La structure ainsi montée ne pourra être que très légère, donc fragile, reposant sur les seules volonté et obstination des participants, des encadreurs et surtout des détenus eux-mêmes. Par contre, le sens de l'entreprise est clair : amener les détenus à assumer eux-mêmes leur peine en êtres responsables, de décider eux-mêmes de ce qu'ils feront de ce temps de réclusion qui peut être ici aussi perdu ou au contraire utilisé pour une construction et reconstruction de soi-même.

Le chantier

Le Chantier Extérieur auquel je participai, organisé par la section limousine de l'association Etudes et Chantiers qui s'efforce depuis quelques années de le faire systématiquement, a consisté en la construction (en trois mois) d'une maison d'accueil et de gîtes d'étape au pied des ruines du Château de Chalusset, à 15 km environ de Limoges. Le bailleur d'ouvrage était l'association locale des « Amis de Chalusset » qui tente de faire revivre les ruines, de les entretenir en bon état et d'en faire une étape pour les touristes, les promeneurs et les amateurs d'histoire. Le groupe était logé au Château de Ligoure à proximité, aimablement accueilli par l'association gérante. Il s'agissait d'une « première » en Limousin, « première » toute relative : il y a presque quinze cents ans que, non loin de Chalusset, saint Léonard accueillait les prisonniers d'une façon toute semblable, et, selon la chronique, *« leur donnait des terres et les enseignait de les labourer »*...

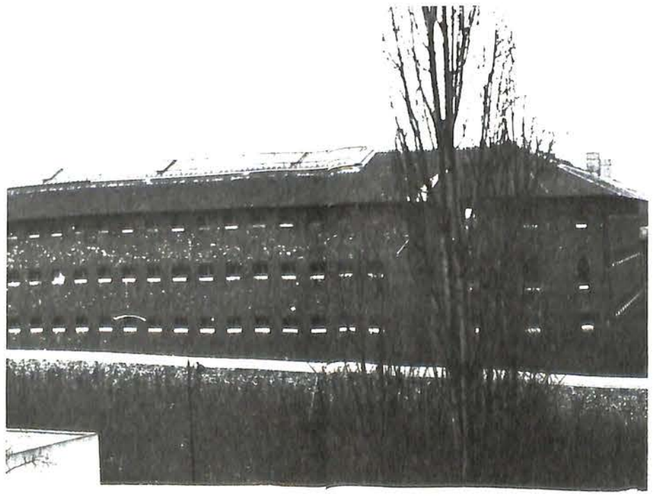

« Les prisons classiques pourraient être vidées de 20 % de leur population actuelle grâce aux « chantiers extérieurs ».

Il s'avère que c'est surtout un travail de construction qui est adapté pour un Chantier Extérieur : il faut que le prisonnier soit confronté avec un travail doué de sens auquel il puisse s'identifier et l'assumer dans ses dimensions de création et de souffrance. La réadaptation à la société ne peut passer que par là, par une redécouverte du sens profond du travail en tant que participation à une oeuvre commune qui servira aux autres et dont la finalité est immédiatement compréhensible. Il va sans dire qu'une des difficultés des Chantiers Extérieurs est justement de trouver assez de travaux de ce genre.

La logique de la construction recoupe la situation existentielle du détenu : il voit que pour une maison il faut de solides fondations en pierre, qu'ensuite il faut monter une charpente avec soin et précision, une charpente rationnelle et équilibrée qui répartit bien les pressions et les masses, qui tient debout de soi-même, qu'enfin il faut construire les parois et couvrir le toit des intempéries par un « emballage extérieur » protecteur. Que de choses simples, et pourtant quel impact profond sur la vie humaine !

Vie en commun

Le détenu a ainsi la liberté de comprendre s'il le souhaite (et nous ne pouvons jamais offrir qu'une possibilité de compréhension sans plus !) que pour sa vie également il faut construire laborieusement des « fondations » en pierre, une « charpente » rationnelle qui tienne et une « paroi » à l'extérieur qui le protège et lui permette de communiquer librement.

Tandis que les Chantiers Extérieurs fonctionnent souvent sur le principe du bénévolat des détenus, dans notre cas ceux-ci bénéficiaient du statut TUC de la Maison d'arrêt et étaient payés à ce titre, ce qui rapprochait la situation de la réalité économique et était un avantage pour la réinsertion.

Un Chantier Extérieur n'est pas seulement un travail ; mais il faut faire ce travail en commun avec les autres et vivre avec eux tout au long de l'opération. Ce n'est pas d'une coprésence statique qu'il s'agit mais d'une sorte de communauté particulière qui s'installe et qui est d'autant plus dynamique qu'elle ne se retranche pas derrière les « écrans protecteurs » sociaux ou institutionnels.

Ainsi nos détenus (et nous avec eux) ont été obligés de faire face aux problèmes quotidiens qu'apporte la vie en commun : s'organiser à tour de rôle pour faire la cuisine et le ménage, supporter les autres, les écouter, les voir et les comprendre, et commencer ainsi à se comprendre un peu mieux soi-même.

Ont participé à notre Chantier en trois mois une douzaine des détenus environ, condamnés à des peines courtes pour petite délinquance ; leur effectif variait de cinq à huit. Le roulement, la nécessité d'une intégration rapide et les départs ont créé parfois les situations d'instabilité et surtout ne facilitaient pas les suivis individuels que nous tentions en vue d'une réinsertion professionnelle après la libération. Notre équipe, composée de quatre animateurs (deux animateurs techniques sur le Chantier, moi comme encadreur de nuit et un coordinateur pédagogique), fournissait aux détenus une formation technique sur le Chantier (initiation aux travaux de bâtiment) et une formation générale en matière de recherche d'emploi conformément à leur statut de TUC. Nous avons fait le point avec chacun d'eux sur sa situation professionnelle (et l'avons orienté vers les stages ou les emplois appropriés) et sur sa situation personnelle (notamment nous avons tenté de régulariser leurs problèmes d'endettement, courants chez les détenus chroniques, et qui compromettent leur réinsertion future).

Perspectives et questions

L'intégration des détenus ne concerne pas les détenus seuls mais aussi la société : c'est elle qui, pour sa part, doit justement les « intégrer ». Les gens devraient eux-mêmes s'occuper de leurs détenus, c'est une de leurs responsabilités civiques. La réalisation de ce principe semble pourtant du ressort de l'utopie. On préfère se remettre au commode fantasme institutionnel (« ce n'est pas mon affaire, il y a des «professionnels» qui s'en occupent, il y a des appareils spécialisés, etc... »). Or les détenus ne sont pas des voitures qu'on peut confier aux garagistes agréés pour les remettre en état...

L'expérience des Chantiers Extérieurs prouve surtout qu'en principe une possibilité de mettre en œuvre cette responsabilité existe. Mais sans un soutien systématique, les Chantiers Extérieurs risquent de rester une affaire marginale, reposant sur la volonté et l'enthousiasme de quelques uns, prêts à supporter des sacrifices considérables. Cette aide cependant ne peut être qu'indirecte, car il faut respecter l'autonomie des associations organisatrices des Chantiers Extérieurs et leur cadre intime.

Autrement, dans le cas d'une institutionnalisation de l'idée, on aboutirait très vite à une nouvelle sorte de travaux forcés avec une main d'œuvre à bon marché, et par conséquent à une perte totale de crédibilité. Or celle-ci est, dans le Chantier Extérieur, l'élément décisif.

Selon nos calculs, il semble pourtant qu'environ 10 à 20% de la population pénitentiaire serait susceptibles de purger sa peine en Chantiers Extérieurs. La perspective, ou demande potentielle, ne manque donc pas...

Martin HYBLER

Mimesis

Panique sur le marché

Pourquoi la panique ? Sur un sujet complexe et peu étudié, une réflexion approfondie (1) que les gouvernants auraient intérêt à connaître.

▪ *Jean-Pierre Dupuy.*

Poser la question de la panique, c'est s'interroger sur le lien social, et tenter de saisir ce fil invisible au moment où il se défait. Or beaucoup de sociologues estiment que la panique est exceptionnelle, voire inexistante. Mais ce qu'une théorie déficiente ne parvient pas à envisager ne saurait être renvoyé au néant. Comment expliquer ce phénomène contradictoire de dissolution du groupe et de constitution d'une totalité ?

D'abord en cessant de voir dans la panique la conséquence d'une catastrophe, comme le font la plupart des gouvernements : plus le mal est extérieur au groupe social (tremblement de terre) plus la panique est douteuse. Mais aussi en renonçant à la psychologie collective qui décrit la panique sans l'expliquer : moins irrationnelle qu'on le dit, les situations de panique n'existent pas hors d'une certaine logique inter-individuelle comme le montrent des études américaines.

Mais encore ? L'explication n'est pas à rechercher dans le narcissisme freudien, mais dans le principe mimétique qui permet de rendre compte de la distinction entre le chef et la masse et de comprendre les paradoxes de la panique - celui de la rupture du lien social qui n'empêche pas la contagion de la peur, celui des individus livrés à eux-mêmes et qui ont tous des comportements identiques.

Cette compréhension de la panique est d'autant plus importante qu'elle nous permet de savoir ce qui se passe sur le marché financier. Comme la foule, le marché contient la panique au deux sens du mot : il lui fait barrage et il la porte en lui. Détruisant l'image d'un marché composé d'individus absorbés dans des calculs rigoureux, le vocabulaire courant indique, par son anthropomorphisme, que le marché réagit comme une foule. Cette psychologie du marché, ces paniques et ces orgies spéculatives peuvent en effet être expliquées par la logique mimétique que Keynes avait clairement discernée. Comme l'écrit Jean-Pierre Dupuy, la spéculation est « spéculaire » (en miroir) et la logique d'imitation de l'autre qui préside au comportement de chacun permet le fonctionnement du marché dans ses phases normales comme dans ses phases critiques.

L'étude de la panique permet donc d'ouvrir une nouvelle perspective économique, où le concept d'équilibre se perd dans la dynamique de systèmes d'autant plus complexes que les phénomènes aléatoires y jouent un rôle majeur.

Régine JUDICIS

(1) Jean-Pierre Dupuy *La Panique. Les empêcheurs de penser en rond* - 1991 - Prix franco 96 F.

Roumanie

Aux Occidentaux crédules

Les entretiens de Doïna Cornéa avec Michel Combes remettent à l'heure les pendules d'une Roumanie où le temps s'est arrêté...

Croyante, Doïna Cornéa l'est et l'affirme. Elle croit en Dieu, en l'homme et dans l'éthique politique... Elle a la foi qui soulève les Carpates et cela se lit sur son visage, un visage si extraordinaire qu'il lui a suffi d'apparaître brièvement dans le reportage clandestin d'un journaliste de la télévision belge pour que, bientôt, toute la francophonie s'émeuve et comprenne enfin qu'un pays entier vivait l'enfer quotidien à ses portes.

C'était en 1988. *« C'est Josy Dubié qui, au fond, a réussi à me faire vraiment connaître à l'étranger »*. Pourtant le combat de Doïna Cornéa est bien plus ancien... Son combat, c'est de prôner éthique et dignité, c'est opposer démocratie et communisme, rien moins ! Car, pour elle, Ceausescu n'a été que le produit d'un système ; c'est le système communiste tout entier qui est responsable des 40 années de dictature ubuesque et sanglante. Un système communiste qui, s'il a aujourd'hui changé de nom, reste toujours très présent en Roumanie. Ainsi, *« son »* colonel de la Securitate n'est-il pas toujours bien en place ? Et la langue de bois n'est-elle pas toujours la seule parlée par un gouvernement entièrement issu des cadres communistes ?

Pour Doïna Cornéa, *« on »* s'est seulement débarrassé d'un dictateur trop voyant pour confisquer la révolution. Tout a été un énorme montage, dit-elle, montage dans lequel les médias occidentaux ont d'ailleurs été des dupes bien faciles...

Aujourd'hui, elle continue avec foi son combat de simple citoyenne (*« Si les Occidentaux croient encore en nous, je leur demanderai de continuer l'opération villages roumains ! »*)

et s'en explique longuement à Michel Combes qui, bien qu'en complète sympathie avec elle, n'évite ni les questions « embarrassantes » ni les propos plus « élevés » sur la philosophie ou les arts (*« La musique tient de la fascination, de la dépossession de soi, la peinture de la séduction, de l'amitié longuement cultivée »*).

Liberté ?, c'est l'histoire d'une petite femme de grande qualité, c'est le livre de la dignité d'un être humain face au totalitarisme absurde. Ionesco... *« j'ai vécu son théâtre... j'ai vécu le drame des "Rhinocéros" ! A présent, je suis passée du drame des "Rhinocéros" au drame des "Chaises" ! »*

Christian LIBENS

Doïna Cornéa, *Liberté ?*, entretiens avec Miches Combes suivis de lettres ouvertes à Ceausescu, Iliescu, Roman, Ed. Criterion. Prix franco 112 F.

D'accord avec nous ?

Alors adhérez à la N.A.R. !

Gabriel Matzneff vingt ans après

▪ *Gérard Leclerc.*

Vingt ans déjà. Nous fondions ce journal et faisions la connaissance de Gabriel Matzneff. J'ai souvenir d'un coup de téléphone de l'auteur de *l'Archimandrite* aux tout premiers jours de notre aventure. Comme je m'excusais des conditions d'extrême improvisation dans lesquelles nous travaillions, il me rassura d'un mot où il y avait sa gentillesse et sa liberté d'esprit : «C'est infiniment plus intéressant que *l'Express* !». Depuis lors, il n'a jamais cessé de nous suivre, en nous adressant de temps à autre des signes de connivence, sans jamais déroger à son indépendance légendaire. Celle à l'abri de laquelle il écrit ses livres, en les tirant de la substance de sa vie.

Il y a vingt ans, justement, Gabriel Matzneff traversait un moment crucial, celui qu'il a conté sous une forme romanesque dans un de ses livres qui m'a le plus touché, *Isaïe réjouis-toi*. La publication de son journal intime des années 1970-1973 restitue cela sous la forme la plus directe qui soit. C'est le privilège de l'écrivain de pouvoir livrer ainsi son existence toute crue au public admis à partager tous vos secrets. Matzneff se prête au jeu non sans provocation, ravi de faire enrager les moralistes et de rassembler contre lui toutes les ligues de vertu. Je ne suis pas persuadé qu'à force il n'ait pas été victime de cette image qu'il a projeté de lui-même et qui l'a fixé dans un personnage. Mais il faut savoir aller au-delà des idées convenues pour saisir la déchirure derrière la provocation. Matzneff ne doute pas un instant que l'échec de son mariage le précipite dans la chute : *«Je me prenais pour le prophète Elie montant au paradis, et je n'étais que le présomptueux Phaéton précipité dans l'abîme»*. La crise est aussi religieuse : *«Depuis ma rupture avec Tatiana, voir des orthodoxes m'est une poignante douleur, car ils incarnent ce que je n'ai pas été capable de vivre, ils me sont un reproche vivant. Adam chassé du paradis.»* Tout cela est vrai à la lettre. Impossible de ne pas être brûlé soi-même de la brûlure de l'auteur.

Il y a la souffrance et il y a la passion. Souffrance de ce qui se brise, et porte atteinte à des affections profondes et à des serments qui engageaient. Passion qui va prendre le dessus et s'investir sans fin dans les amours adolescentes. Amours qui par définition ne peuvent s'inscrire dans la durée, parce qu'ils s'attachent à l'éclat d'un moment et ne peuvent consentir à mûrir. D'une certaine façon, c'est un enfer. Loin des amours contingentes célébrées par Simone de Beauvoir, elles dévorent également. Ou, si elles ne dévorent pas, engagent dans une quête incessante et jamais assouvie. Matzneff a pleine conscience de ce qui le ronge, après que se soit effondré ce sur quoi il aurait pu vraiment construire. Et il n'y a plus vraiment le goût de construire, de s'engager à nouveau. Si dans la ronde des amantes en apparaît une qui pourrait vraiment mûrir en femme accomplie, elle est refoulée pour laisser vite la place à l'adolescente, l'éphémère qui, une seule saison, donnera le sentiment de l'absolu. Tous les journaux intimes publiés montrent que d'année en année, le héros de ce *galop d'enfer* ne parvient pas à se sortir de ses *amours décomposées*.

Comment se fait-il alors que Gabriel Matzneff ne soit pas vraiment reconnu dans une époque qui a signifié son congé à toutes les morales, du moins à celles qui concernent le sexe ? Pourquoi ce sacré individualiste n'est-il pas une de ces figures de proue d'un individualisme partout célébré ? Si «libérée» soit-elle, une société ne peut se régler sur l'ennemi des lois. Si permissive soit-elle, elle ne peut consentir à la seule règle du plaisir. On ne s'étonne tout de même pas, malgré Don Juan qui ne veut pas comprendre, que des parents s'insurgent, que des mères se soucient des dégâts possibles sur des adolescentes. Celui qui se glorifie de ses passions schismatiques ne saurait sérieusement s'insurger contre sa situation de séparé. L'anarchisme moral serait quelque peu inconséquent d'ordonner au corps social de reconnaître tous ses droits.

Mais voilà, Matzneff n'est pas seulement ennemi des lois. Il est homme de culture, et d'une culture profondément intégrée à l'existence. Ses chers Romains lui donnent un style, une exigence presque élitiste. Surtout son christianisme originel n'a cessé de le marquer, corps et âme. Malgré la crise engagée par le divorce, il reste attaché de tout son coeur à la divine liturgie orthodoxe, si expressive et si riche. Son église a été moins bousculée par les bouleversements des années soixante et soixante-dix que le catholicisme travaillé par un progressisme qui nous est décrit sans tendresse. Il admet difficilement, ou plutôt il n'admet pas du tout que les clercs délaissent les Pères de l'Eglise pour les sciences humaines. C'est pour toutes ces raisons que Pierre Boutang pouvait écrire dans une note de son *Apocalypse du désir* (Grasset, 1979) : *«L'intensité et la densité des «contraires» dans la vie et la pensée de Matzneff en font «l'écrivain-personnage» (à la manière de Barrès et de Montherlant) le plus attachant, le plus irritant, de sa génération. Par grâce, son christianisme a de plus profondes racines que le catholicisme esthétique de Montherlant et de Barrès. Certes il est imprévisible; au sens de Max Picard et de l'admirable Olivier Clément qui est un peu parent de son ange gardien, il semble n'avoir pas encore décidé, pris ou reconnu sa décision originelle»*. Tout est dit. Rien ne semble devoir réviser ce jugement, au fur et à mesure que les années et les livres passent.

Je ne suis pas sûr, malheureusement, que les toutes dernières générations «matznévienne» aient conscience de l'enjeu, au vu de l'image qui s'est peu à peu imposée de l'écrivain immoraliste et scandaleux. La lecture d'*Elie et Phaéton* peut aider à comprendre un peu plus profondément ce qu'il y a de tragique et de mystérieux dans un destin. Faut-il ajouter que Matzneff a plus d'une flèche à son arc, qu'il se trouve également *«engagé dans son temps»*. Il a ses passions politiques. Se concentrant sur ses récits intimistes, il a malheureusement délaissé la polémique où il excelle. Quelle grande cause pourra-t-elle le réveiller de son sommeil civique ? Pourquoi ne nous donnerait-il pas demain de nouveaux essais sur les grands écrivains qu'il aime, et dont il sut nous donner le goût. Récemment, il préfaçait une biographie de Joseph de Maistre (par Henri de Maistre, chez Perrin). Je l'ai lu par hasard et avec bonheur chez un ami. Je la recommande d'ailleurs avec tout le livre qui permet de mieux comprendre un méconnu. Retenons-en simplement cette remarque sur le mal qui nous accable, qui *«n'est que la manifestation de notre humaine liberté»* mais que de Maistre surmonte au nom d'une doctrine proche des Pères. Le dernier mot ne peut être au prince du mensonge.

Gérard LECLERC

Gabriel Matzneff, *Elle et Phaéton*, La Table ronde, 386 pages, 125 F franco.

Tcheka

Quand « le premier écrivain soviétique » parle

Le 22 août 1918, Lénine, « l'homme le plus humain de tous les hommes » (selon le parti bolchevique), adresse ce télégramme au camarade Pajkes à Saratov : « Fusillez sans rien demander à personne et sans traînasseries inutiles ». D'autres télégrammes de la même teneur s'en iront dans toute la Russie en cours de soviétisation.

L'auteur du *Tchékiste*, Wladimir Zazoubrine, est né en 1895 en Sibérie. Militant révolutionnaire dès les années 1910, il se trouve par hasard à Petrograd lors du coup d'Etat bolchevique d'octobre 1917. Après 1918, il participe aux combats de la guerre civile.

Publié en 1920, son premier roman, *Les deux mondes,* font de Zazoubrine le premier écrivain soviétique. *« Un livre terrible, un livre nécessaire »*, écrira Lénine. En 1922, Zazoubrine achève la rédaction du *Tchékiste*. Pour des raisons essentiellement idéologiques, le livre ne sera pas publié. Chassé de son travail en 1928, radié de l'Union des écrivains sibériens, Wladimir Zazoubrine tentera de refaire surface avec l'aide de Gorki. En vain. *« Sa vie s'interrompit le 6 décembre 1938, alors qu'il se trouvait dans la plénitude de ses moyens »*.

« Quand on abat les arbres, les éclats volent ». Tel est le Tchékiste, en russe *Chtchepka* (l'éclat de bois). Le héros, Sroubov (*roubit* : couper ; *sroub* : le corps de l'isba), est le responsable de la Tcheka dans une petite ville de Sibérie.

Livre atroce, produisant de l'horreur à l'état brut : dans les mots, dans les lieux (ces caves sales et brûlantes, à l'air tramé de poudre, au sol graisseux du sang des *« traîtres »* exécutés sans hâte). Il y a la nuit, toujours et partout. Les interrogatoires. Et cette Tcheka aux ordres de celle que Zazoubrine dénomme *« Elle »* : la Révolution.

Tout est clos, tout est lugubre. On se saoule pour oublier, on fraternise avec le bourreau de son propre père. On s'écœure à l'idée de manger de la viande. Et la folie guette les tueurs, qui sont poussés à leur tour dans la main d'autres bourreaux qui, un jour, eux aussi... *« En France, il y avait la guillotine, les exécutions publiques. Chez nous, c'est le sous-sol. L'exécution secrète. Les exécutions publiques entourent la mort d'un criminel, même du plus dangereux, d'une auréole de martyr, de héros (...). L'exécution secrète, sans aucun élément de spectacle, sans l'annonce du verdict, la mort soudaine, produisent sur les ennemis un effet accablant. C'est une machine énorme, impitoyable, omnisciente qui happe soudain ses victimes et les absorbe dans son hachoir. Après l'exécution, on ignore la date exacte de leur mort, il n'y a ni dernières paroles, ni cadavre, ni même une tombe. Il n'y a que le vide. L'ennemi a été entièrement détruit »*.

En lisant cela, on pense aux derniers Romanov abattus dans une sorte de cave, enterrés on ne sait où. On pense aussi aux autres, à tous les autres (des dizaines, des centaines de milliers, plus encore).

Mais Sroubov ajoute : *« Un jour, un ami haut placé m'a dit qu'un tchékiste ayant fusillé cinquante contre-révolutionnaires méritait d'être fusillé comme cinquante et unième »*. Justement, Sroubov sera celui-là, cet *« éclat de bois »* qui tombera auprès des innombrables souches dont la Russie est désormais pavée.

Mais Zazoubrine n'en reste pas là. Etrange prophétie, lorsqu'il écrit : *«Il est indispensable d'organiser la terreur de telle façon que le travail du bourreau, de l'exécutant, ne se distingue presque plus de celui du chef théoricien. L'un dit : la terreur est nécessaire, l'autre appuie sur le bouton d'une machine automatique à fusiller. (...) Dans l'avenir, la société humaine « éclairée » se libérera de ses membres superflus ou criminels avec l'aide du gaz, d'acides, d'électricité, de bactéries mortelles. (...) De savants messieurs, l'air docte, immergeront sans aucune crainte des hommes vivants dans des cornues, des ballons géants, et à l'aide de toutes sortes de combinaisons, de réactions, de distillations, ils les transformeront en cirage, en vaseline, en huile de graissage »*. La barbarie nazie n'est pas loin.

On comprend facilement pourquoi le livre n'a pas plu aux responsables bolcheviques. On comprend aussi pourquoi il aura fallu attendre si longtemps avant de voir ce manuscrit sortir de sa *« cachette »*, la bibliothèque Lénine (!) de Moscou. Car, faisant écho en cela à Alexandre Soljenitsyne, ce livre nous rappelle que la terreur bolchevique n'est pas arrivée avec l'avènement d'un Staline.

Marc DESAUBLIAUX

Wladimir Zazoubrine - *Le Tchékiste* - Ed. Ch. Bourgois, 1990, 154 pages - Prix franco 92F.

Intrigué par la N.A.R. ?

Consultez notre service minitel

36.15 AGIR*NAR

Accord

La marche vers l'unité

Annoncée et commentée par la presse quotidienne d'information, la participation de la NAR à France Unie mérite quelques explications supplémentaires.

Nous avons longuement exposé, en novembre dernier, les raisons politiques qui conduisaient notre mouvement à rejoindre la France Unie (1). Affaire de logique, disions-nous, puisque la NAR soutient le président de la République depuis 1981 et qu'elle n'a cessé d'appeler au rassemblement de toutes les composantes de la majorité présidentielle.

Fort de ces raisons, et mandaté par le Conseil National de la NAR, Bertrand Renouvin rencontra Jean-Pierre Soisson en juillet 1990 pour un premier tour d'horizon : le président de France Unie manifesta alors son intention de rassembler toutes les traditions politiques, et naturellement la tradition royaliste qui est la plus ancienne de notre pays. D'un commun accord, il fut convenu de laisser passer quelques mois avant toute annonce officielle, afin que les formations déjà présentes dans France Unie soient informées, et que le Conseil national de la NAR soit consulté. Après l'avis favorable de nos conseillers nationaux, un communiqué fut publié par nos soins, qui annonçait comme prévu l'entrée de la NAR dans France Unie à l'invitation de Jean-Pierre Soisson.

Nos lecteurs se souviennent de l'attitude négative du Mouvement des Radicaux de Gauche (2) : elle nous peina, car le sectarisme est contraire à l'idée même de la France Unie, et nous surprit car nous pensions que toutes les informations nécessaires avaient été données... Mais peu importe ces réactions agacées puisque l'accord est maintenant conclu après une réunion de mise au point qui a eu lieu le 9 avril entre les deux principaux animateurs de France Unie (Jean-Pierre Soisson, Jean-Pierre Deck) et deux membres de notre Comité directeur (Régine Judicis, Bertrand Renouvin).

Marqué par la présence et par le discours de B. Renouvin à la réunion nationale des délégués de France Unie le 13 avril, l'accord conclu entre la NAR et France Unie est d'une très grande clarté et entre immédiatement en application :

- en ce qui concerne l'élaboration du projet de France Unie, J.-P. Soisson à invité B. Renouvin à participer aux réunions préparatoires.
- en ce qui concerne la stratégie de France Unie, c'est Régine Judicis, chargée des questions électorales à la NAR, qui se concertera avec le délégué général de France Unie, Jean-Pierre Deck.
- quant à l'organisation locale, nos délégués régionaux et départementaux ont été mandatés, lors de notre congrès, pour prendre une part active dans l'organisation de France Unie. L'expérience acquise au sein des « Comités Avec Mitterrand » leur sera précieuse.

Bien entendu, notre mouvement continuera d'affirmer son identité royaliste et tiendra les engagements politiques qu'il a pris antérieurement - notamment aux cotés de la Ligue des Droits de l'Homme dans le combat contre le racisme et la xénophobie.

Yvan AUMONT

Directeur général de la NAR

(1) Royaliste 547.
(2) Le Monde du 27 novembre 1990 et Royaliste 548.

FRANCE UNIE — nar

COMMUNIQUÉ

Après plusieurs échanges de vues, M. Jean-Pierre Soisson, président du Secrétariat national de *France Unie*, et M. Bertrand Renouvin, au nom de la *Nouvelle Action royaliste*, ont décidé de joindre leurs efforts pour que toute la majorité présidentielle soit enfin rassemblée, selon l'exigence démocratique et dans l'esprit d'unité que n'a cessé de manifester le chef de l'Etat.

Aux termes de leur accord, la *Nouvelle Action royaliste* participera à l'élaboration du projet et de la stratégie de *France Unie,* et à la mise en place de l'organisation nationale et locale de la majorité présidentielle.

Paris, le 13 avril 1991

10ème Congrès

Notre 10ème Congrès s'est tenu à Paris les 13 et 14 avril. Dans notre prochain numéro nous donnerons le texte des motions qui ont été votées (« Réussir la régionalisation », « Nationalité, citoyenneté, identité » et motion de politique générale).

Ce Congrès coïncidait avec le 20ème anniversaire de notre mouvement qui a été fêté au cours d'une brillante réception donnée à bord de la Daphné, une péniche amarrée en plein centre de Paris. Nous aurons l'occasion de reparler de cette fête mais que tous les militants de la NAR qui ont contribué à son plein succès soient ici d'ores et déjà remerciés.

Y.A.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part.**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

De la République

Pourquoi poser une nouvelle fois la question de la République ? Parce qu'une mauvaise querelle nous est périodiquement faite sur ce point - mauvaise en un sens qu'il faut préciser : nous ne reprochons pas à nos censeurs une quelconque malhonnêteté intellectuelle, nous regrettons de les voir mener une bataille sur un terrain déserté.

Bien entendu, nous ne sous-estimons pas la gravité de l'enjeu qui a opposé monarchistes et républicains, ni la dureté des conflits qui ont secoué notre pays pendant près d'un siècle et demi. Chacune des deux traditions a ses souvenirs, parfois terribles.

Mais, comme nous le disions avant le bicentenaire de la Révolution, faut-il que nous passions notre temps à compter nos morts et à chercher comment nous pourrions raviver nos blessures?

Ce serait d'autant plus stupide que les monarchistes et les républicains se sont retrouvés pour défendre la patrie en danger, et que la famille royale n'a cessé de servir loyalement le gouvernement de la France, notamment dans les périodes difficiles : le futur Louis-Philippe était à Valmy, le duc d'Aumale fut, sous la 3° République, un officier supérieur tellement respecté qu'il présida le tribunal militaire chargé de juger Bazaine ; le gouvernement français a confié des missions diplomatiques au comte de Paris et à son père ; le comte de Clermont, officier de l'armée française a servi brillamment en Algérie, où son frère François, autre prince soldat, a trouvé la mort. Quelle querelle peut-on chercher aux royalistes, c'est-à-dire à celles et ceux qui sont fidèles à une dynastie qui a été et qui demeure pleinement fidèle à son pays ? Certainement pas une querelle sur la patrie.

S'agirait-il, entre royalistes et républicains, d'une conception tellement antinomique de la nation - conçue et vécue comme mémoire et vouloir communs - qu'ils n'auraient rien à se dire ? A l'heure des périls, la volonté d'existence et de résistance est identique. Quant à la mémoire, nous savons par cœur ce qui la déchire mais les historiens sont là pour nous dire ce que la République doit à la monarchie : une nation déjà constituée, une théorie de la souveraineté qui se déplace à la Révolution sans y être détruite et, depuis 1958, une conception de l'Etat et une politique étrangère. Cette vision des choses est discutable ? Parlons-en, mais sans oublier tout ce qui s'imbrique pratiquement - à Valmy où les soldats de la monarchie se mêlent à ceux que lève la République, puis lors de la fondation de la 3° République, pendant la Résistance et, encore une fois, depuis 1958...

Bien sûr, cette mémoire commune peut être tenue pour négligeable, anecdotique ou fâcheuse par les extrémistes des deux bords : ils nient la possibilité d'un débat au grand jour tout en nouant l'inavouable complicité de ceux qui ont besoin de la violence d'autrui pour alimenter leur propre violence. Les deux traditions ont joué à se faire peur tout au long de la 3° République, parce qu'elles y avaient intérêt - le discours anti-républicain suscitant le réflexe de défense républicaine.

ABSENCE

Faut-il recommencer ? Ce serait à la fois absurde, puisque le débat politique s'est déplacé, et détestable pour ceux qui, comme nous, rejettent l'esprit de guerre civile. Je doute même que ce soit possible :

- En ce qui concerne les royalistes, du moins ceux qui sont attentifs à la tradition capétienne, le chemin est tracé : le comte de Paris et le comte de Clermont envisagent la royauté comme aboutissement de la Constitution de la 5è République, comme garantie de la démocratie. Comment, dès lors, les royalistes pourraient-ils vouloir la destruction de la Constitution et la ruine de la démocratie ?
- Quant aux représentants de la tradition républicaine historique (en l'occurrence certains radicaux), ils seraient bien en peine de rédiger un acte d'accusation contre nous. Les droits de l'homme ? Ils ne procèdent pas plus de leur tradition que de la nôtre puisqu'ils trouvent leur origine dans la Bible. La démocratie ? Elle est devenue, non sans mal, un bien commun aux traditions royaliste et républicaine. La laïcité ? Le principe nous vient de la monarchie capétienne, pouvoir indépendant de la puissance temporelle de l'Eglise. Une doctrine de l'Etat ? Mais laquelle ? Celle du Comité de Salut public, celle du régime d'Assemblée, celle de la 5° République que naguère les vrais républicains récusaient ? Le mystère est et restera entier puisqu'il n'y a pas de pensée cohérente sur l'Etat dans la tradition politique du républicanisme : celle-ci doit finalement avouer que l'institution républicaine est purement négative puisque seule l'absence de roi la définit. Peut-on s'en tenir à une absence sans faire naître le désir de combler d'une manière ou d'une autre ce qui manque ? L'histoire des deux derniers siècles montre que non.

Nous sommes là au cœur du débat, qui n'oppose pas les royalistes aux républicains, mais qui porte sur la nature de l'institution politique capable de garantir l'Etat de droit, c'est-à-dire la République dans sa définition première. Qu'on l'accepte ou qu'on le refuse, le projet royaliste est conçu dans le souci de la chose publique, du bien commun. Nul n'a le droit de nous dénier ce souci, et par conséquent de nous exclure de la République.

Bertrand RENOUVIN